MUTUELLEMENT PLUS **FORTS**

COMMUNIQUE DE PRESSE

L'UNMI innove
pour aider les seniors à réaliser leurs projets.

En 2050, les plus de 65 ans représenteront 32% de la population. Ils disposent d'un patrimoine supérieur à celui des autres générations et, avec l'allongement de la durée de vie, ils sont de plus en plus nombreux à souhaiter réaliser un projet immobilier.

Et pourtant, les plus de 65 ans éprouvent toujours autant de difficultés à accéder au crédit. Une des raisons principales tient à la limitation des assurances emprunteurs :

- les contrats de groupe distribués par les banques proposent des garanties décès dont l'âge de fin oscille entre 70 et 85 ans
- les contrats individuels, quant à eux, peuvent porter cette limite à 90 ans, mais sont souvent onéreux et soumis à une sélection médicale drastique.

L'UNMI apporte aujourd'hui une solution innovante avec **le contrat Senior PLUS qui permet une couverture du risque décès jusqu'à 96 ans**.

Le contrat Senior PLUS ne vient pas en concurrence de l'assurance de groupe proposée par la banque : Il la complète, avec un capital décès, puis la prolonge, jusqu'à l'échéance du prêt, avec une garantie décès toutes causes couvrant le capital restant dû.

Aucun questionnaire de santé supplémentaire n'est exigé.

Cette solution innovante sera distribuée au travers de partenariats avec des établissements de crédits, leur permettant ainsi d'élargir leur offre de financement aux seniors tout en promouvant leurs assurances de groupe.

L'UNMI poursuit ainsi la diversification de ses activités, en facilitant l'accès à l'assurance aux personnes qui en sont généralement exclues.

« Cette nouvelle offre s'inscrit donc naturellement dans la vocation de l'UNMI, organisme mutualiste et solidaire, et elle s'appuie sur un savoir faire de plus de 90 ans au service de nos partenaires » affirme Loredana Maïer directrice générale.

MUTUELLEMENT PLUS **FORTS**

L'UNMI, le partenaire indépendant au service et aux cotés des mutuelles de proximité.

L'UNMI est une union de mutuelles à but non lucratif, forte de 90 ans d'expérience.

Elle met son expertise au service de ses mutuelles adhérentes et de ses partenaires, et vient renforcer leur offre, en la complétant, par des solutions de prévoyance, réassurance, dépendance et services.

L'UNMI partage avec ses mutuelles adhérentes ses valeurs d'humanisme, de solidarité et de proximité et s'affirme comme un acteur fort de l'économie sociale et du monde mutualiste. Son ambition : favoriser la diversité mutualiste.

UNMI - Union Nationale Mutualiste Interprofessionnelle soumise aux dispositions du Livre II du Code de la mutualité immatriculée sous le SIREN 784718207 - Siège social 50 avenue Daumesnil 75012 PARIS - www.unmi.eu

Contact presse :

Marie-Laure Molko - Tél : 01 76 41 00 32 / 06 70 16 45 15
E-mail : marie-laure.molko@taly.eu

TALY